

Chancellerie des universités de Paris



APPEL À CANDIDATURES

MONTANT DU PRIX :
2 000 €

Prix Fénéon

ARTISTIQUE

2017

#PrixFénéon

www.sorbonne.fr



Félix FÉNÉON

Chroniqueur et critique d'art, Félix Fénéon (1861-1944) créa un nouveau style de critique, dans une perspective très mallarméenne. Reconnu pour être, à l'orée du 20^{ème} siècle, le critique d'art par excellence, il se distingua de ses contemporains par sa faculté à reconnaître d'emblée et à décrire les œuvres destinées à durer.

De 1881 à 1894, Félix Fénéon fut employé au ministère de la guerre.

Il s'engage dans le mouvement anarchiste dès 1886 et collabore à de nombreux journaux ou revues libertaires comme *L'Endehors* (dont il assumera la direction pendant l'exil de Zo d'Axa à Londres), *La Renaissance*, *La Revue Anarchiste*, etc.

Il est partie prenante dans le soutien apporté à Alfred Dreyfus par les intellectuels regroupés autour de *La Revue blanche* et d'Émile Zola. Il est un des signataires du Manifeste des intellectuels publié par *L'Aurore* le 14 janvier 1898.

Il continue sa carrière journalistique au *Figaro* puis au *Matin*, où il rédige ses célèbres *Nouvelles en trois lignes*.

Il abandonne le journalisme à la fin de 1906 et devient employé puis directeur artistique de la galerie Bernheim-jeune, rue Richepanse et, dans le même temps, directeur littéraire aux Éditions de la Sirène.

Après la Première Guerre mondiale, et devant la Révolution russe de 1917, il s'éloigne de l'anarchisme pour se rapprocher, dans la mouvance de Paul Signac, d'une sensibilité communiste.

Félix Fénéon est de son vivant surtout connu comme critique d'art et découvreur de talents.

On lui doit un texte de première importance, le manifeste du néo-impressionnisme : *Les Impressionnistes en 1886*. Cette mince plaquette éditée à 227 exemplaires est la seule de ses œuvres, si l'on excepte ses contributions aux volumes du *Petit Bottin des arts et des lettres*, ainsi que ceux de *Portraits du prochain siècle* et de *Rassemblements* ou encore aux *Badauderies parisiennes*.

Il fut co-fondateur de *La Libre Revue* et de *La Revue indépendante* (1884), fut l'un des principaux rédacteurs de la revue *La Vogue*, puis il fut rédacteur, traducteur puis secrétaire de rédaction de *La Revue blanche* (janvier 1894-1903), et collabora également à *La Revue moderniste*, au *Symboliste*, à *La Cravache*, à *La Plume*, au *Chat noir*, aux *Entretiens politiques et littéraires* de Francis Vielé-Griffin, ainsi qu'au *Père peinard*.

Il fit découvrir, voire publier, des auteurs tels que Jules Laforgue, Jarry, Mallarmé, Apollinaire, Rimbaud, etc.

En peinture, il contribua à faire connaître, tout d'abord, Seurat, puis Camille Pissarro déjà bien installé, Pierre Bonnard, Paul Signac, Van Dongen, Henri Matisse, Maurice Denis, Émile Compard etc.

À sa mort, Félix Fénéon laissa une prestigieuse collection de tableaux. La vente de cette collection devait permettre à sa veuve, Fanny FÉNÉON, d'instituer comme légataire universelle l'Université de Paris, à charge pour cette dernière de créer un Prix littéraire ainsi qu'un Prix artistique, sous le nom de Prix FÉNÉON.



Prix artistique FÉNÉON 2017

La Chancellerie des universités de Paris décerne chaque année des prix littéraires et artistiques.

Parmi ces prix, elle attribue le prix artistique FÉNÉON.

Le jury du Prix artistique FÉNÉON, qui depuis sa création en 1949 a rassemblé des personnalités éminentes du monde des lettres et des arts, entend rester fidèle à l'esprit d'indépendance et de découverte de celui qui fut sans doute le plus pertinent critique de la fin du 19^{ème} siècle et du début du 20^{ème} siècle.

Ce prix artistique est décerné à un jeune peintre ou sculpteur, âgé de 35 ans au plus au 1^{er} janvier 2018, de condition modeste, afin de l'aider à poursuivre sa formation artistique.

Pour l'année 2017, le montant du prix s'élève à 2 000 €. Le lauréat pourra, s'il le souhaite, participer aux travaux du jury concernant l'attribution du prix pour l'année 2018.

Les candidats seront proposés par un établissement supérieur d'enseignement artistique. Les dossiers, qui seront transmis aux services de la Chancellerie avant le **29 septembre 2017** dernier délai, devront comprendre, pour chacun des candidats, la fiche de renseignements complétée, un dossier représentatif de ses travaux personnels, ainsi qu'un CD ou un DVD présentant ses travaux, accompagnés d'une lettre de candidature, d'une pièce d'identité, de la liste des expositions individuelles ou collectives auxquelles il a participé et de tous documents susceptibles d'éclairer le choix du jury.

**Les candidatures devront être adressées
avant le 29 septembre 2017 au plus tard à l'adresse suivante :**

Chancellerie des universités de Paris
Division de l'administration de la Chancellerie
10, rue de la Sorbonne 75005 - PARIS
Tel : 01 40 46 21 19 / 21 17
prix.chancellerie@ac-paris.fr

